



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**98<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 8 – 10 mai 2019**

UNIDROIT 2019  
C.D. (98) 10  
Original: français  
mars 2019

**Point No. 10 de l'ordre du jour: Promotion des instruments d'UNIDROIT**

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Rapport sur les activités de promotion d'un certain nombre d'instruments adoptés sous les auspices d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités menées</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2017-2019</i>
<i>Priorité</i>	<i>Elevée</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Rapport annuel 2018 (C.D. (98) 2)</i>

1. Le Plan stratégique révisé d'UNIDROIT approuvé par le Conseil de Direction lors de sa 91<sup>ème</sup> session en 2012, (voir UNIDROIT 2012 – C.D. (91) 12), mettait l'accent sur l'importance d'une stratégie pour promouvoir les instruments adoptés par UNIDROIT, en particulier dans deux Objectifs stratégiques <sup>1</sup>.

2. Lors de sa 95<sup>ème</sup> session (Rome, 18-20 mai 2016), le Conseil de Direction a rappelé l'importance de la promotion des instruments de l'Organisation en maintenant une priorité élevée aux activités de promotion dans le Programme de travail d'UNIDROIT pour la période triennale 2017-2019. L'Assemblée Générale a, lors de sa 75<sup>ème</sup> session (Rome, 1<sup>er</sup> décembre 2016), entériné cette recommandation. La promotion de tous les instruments d'UNIDROIT devrait être considérée comme une fonction indispensable et, en tant que telle, elle devrait revêtir la plus grande priorité au cours

<sup>1</sup> *Objectif Stratégique No. 5 – UNIDROIT devrait intégrer véritablement ses activités non législatives au mandat de l'Organisation et aux instruments qu'elle élabore, donner la priorité aux activités non législatives qui appuient les projets de recherche nécessaires pour réaliser le programme des travaux législatifs de l'Organisation, accorder davantage de valeur à la diffusion d'informations sur ses travaux et sur la promotion de ses instruments et offrir un retour de visibilité et de reconnaissance satisfaisant.*

*Objectif Stratégique No. 6 – Des investissements plus importants devraient être faits pour la promotion des instruments d'UNIDROIT. Dans ce but, l'Institut devrait s'efforcer, dans les années à venir, de doubler les ressources disponibles pour la promotion de ses instruments par des gains d'efficacité, des réattributions, des contributions volontaires ou autres.*

des années 2017-2019 en vue de l'allocation de ressources humaines et financières. Ceci était d'autant plus vrai pour les Conventions dont UNIDROIT est Dépositaire. Si les activités du Secrétariat devraient idéalement couvrir tous les instruments préparés et adoptés par l'Organisation, le Secrétariat est obligé, par manque de ressources, d'établir des priorités dans ses activités de promotion, parfois fondées sur un moment favorable, et de recourir autant que possible à des partenariats avec des Organisations intéressées.

3. De plus en plus le Secrétariat d'UNIDROIT est sollicité pour faire des présentations sur l'harmonisation du droit en général, l'ensemble de ses réalisations ou sur des sujets en particulier et UNIDROIT s'efforce autant que possible de répondre positivement, dans la limite de ses ressources (voir le point III. ci-après).

## **I. PRINCIPES D'UNIDROIT 2016 RELATIFS AUX CONTRATS DU COMMERCE INTERNATIONAL**

4. Les Principes d'UNIDROIT 2016 ont fait l'objet de présentations lors de réunions organisées pour les milieux académiques et commerciaux. Pour une liste complète concernant l'année 2018, consulter le Rapport annuel UNIDROIT 2018 – C.D. (98) 2.

5. UNIDROIT a établi en 2018 une coopération plus étroite avec l'International Bar Association (IBA). A l'initiative de Don Wallace jr, Président de l'Institut de droit international, Washington D.C., et de Christopher R. Seppälä, Conseiller juridique du Comité des contrats de la FIDIC, l'IBA a créé un Groupe de travail spécial composé d'un grand nombre d'avocats internationaux, coordonné par Willem Calkoen (NautaDutilh, Amsterdam), afin d'aider UNIDROIT à promouvoir la connaissance et l'utilisation des Principes d'UNIDROIT pour les contrats internationaux et pour le règlement de différends partout dans le monde. Un protocole d'accord a été signé entre les deux organisations pour la publication des résultats de cette recherche.

6. Les 28 et 29 mai 2018, une délégation du Groupe de travail spécial de l'IBA a rencontré le Président d'UNIDROIT, le Secrétaire Général par intérim, des membres du Secrétariat et le Professeur Michael Joachim Bonell au siège d'UNIDROIT. Elle a procédé à un premier examen des "Résumés compilés de cas sélectionnés" préparés par les quelques 40 membres du Groupe de travail.

7. Le 9 octobre 2018, le Groupe de travail spécial a examiné, lors d'un panel, des cas pratiques sur l'application des Principes lors de la Conférence annuelle de l'IBA à Rome. La Secrétaire Générale adjointe, la Professeure Anna Veneziano, a participé à la session avec le Professeur Michael Joachim Bonell. Le même jour, M. José Antonio Moreno Rodrigues, membre du Conseil de Direction, a rappelé l'importance des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international dans le cadre d'une réunion de la Conférence de l'IBA intitulée "Should there be general principles for the application of soft law?" présentée par le Comité d'arbitrage et le Sous-Comité des Règles et des Lignes directrices d'arbitrage de l'IBA.

8. En outre, parmi les activités de promotion qui ont eu lieu depuis janvier 2019, on notera :

- les 18 et 19 mars 2019, M. Neale Bergman (Fonctionnaire, UNIDROIT) a donné une conférence sur les "Sources internationales du droit des contrats: Les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international" à 21 étudiants, originaires de 15 pays, dans le cadre du programme LLM de droit commercial international du CIF-OIT. La conférence a couvert: (1) UNIDROIT et ses méthodes de travail; (2) les Principes d'UNIDROIT, notamment leur contenu et application; et (3) l'influence des Principes dans les domaines de travail connexes, tels que le Guide juridique UNIDROIT/FAO/FIDA sur l'agriculture contractuelle et le futur Guide législatif sur les contrats d'investissement en terres agricoles. La conférence a non seulement permis de mieux

faire connaître UNIDROIT et les Principes d'UNIDROIT, mais devrait également permettre de poursuivre une collaboration et un partenariat avec le Programme LLM du CIF-OIT pour la promotion des instruments d'UNIDROIT et de ses travaux en cours.

- Le 3 mai 2019, le Secrétaire Général et la Secrétaire Générale adjointe d'UNIDROIT ont tous deux été invités à tenir une conférence lors de la 7<sup>ème</sup> édition des Masters LUISS sur le droit des affaires et des entreprises. Le Secrétaire Général présentera une Introduction au droit du commerce international et une Introduction aux contrats du commerce international. La Secrétaire Générale adjointe traitera des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international.

9. Des membres du Conseil de Direction ont également participé à des réunions ou rédigé des articles/commentaires pour promouvoir les Principes d'UNIDROIT 2016, notamment:

- le Professeur Radu Bogdan Bobei a traduit les Principes d'UNIDROIT 2016 (articles et commentaires) dont l'ouvrage a été publié en Roumanie en mai 2018 (CH Beck Publishing House, Bucarest, 2018). Par ailleurs, M. Bobei a rédigé un Manuel de droit international - uniquement en ce qui concerne les questions de droit commercial – dans lequel il présente les Principes d'UNIDROIT 2016 comme théorie générale des contrats du commerce international qui sera publié en 2019 (Handbook on international law, CH Beck Publishing House, Bucarest, 2019);

- la Professeure Nuria Bouza Vidal a publié deux commentaires relatifs à de instruments d'UNIDROIT: "Principios de UNIDROIT (2016) sobre los contratos comerciales internacionales", Revista Jurídica de Catalunya, núm.1-2018, pp. 172-175, et "Guía legislativa de UNIDROIT sobre valores intermedios", Revista Jurídica de Catalunya, núm. 1-2019 (en cours de publication);

- le Professeur Moreno Rodriguez a fait la promotion des Principes d'UNIDROIT et de leur applicabilité en ce qui concerne les clauses d'arbitrage figurant dans les clauses types ou les conditions générales lors de la Conférence latino-américaine sur l'arbitrage, qui s'est tenue à Cusco (Pérou) fin mai 2018. Il a indiqué que l'édition 2016 des Principes d'UNIDROIT sera publiée au Paraguay au courant du premier semestre 2019. En outre, le Professeur Moreno Rodriguez organisera à Asunción en septembre 2019 le Concours Moot sous les auspices des Universités de Buenos Aires et du Rosario de Bogotá qui portera sur les Principes d'UNIDROIT en tant que loi applicable. Enfin, le Comité juridique interaméricain de l'Organisation des Etats américains a approuvé en février 2019 le *Guide to the Applicable Law regarding International Contracts* qui encourage fortement l'utilisation des Principes d'UNIDROIT;

- la Professeure Monika Pauknerová a publié les contributions suivantes concernant les Principes d'UNIDROIT: (1) PAUKNEROVÁ, Monika – PFEIFFER, Magdalena, UNIDROIT Principles as Reference for Uniform Interpretation of National Laws, Czech Republic, Czech National Report, International Congress of Comparative Law, Fukuoka, 2018 et (2) PAUKNEROVÁ, Monika; PFEIFFER, Magdalena. Use of UNIDROIT Principles of international commercial contracts to interpret or supplement Czech contract law, *The Lawyer Quarterly*. No. 4, Prague 2018. 452-468. Par ailleurs, les mêmes auteurs ont soumis le chapitre de l'ouvrage sur les Principes d'UNIDROIT concernant la République tchèque qui sera publié en 2019 par Springer Verlag.

## II. CONVENTION DU CAP ET PROTOCOLE AERONAUTIQUE

### A. ETAT DE RATIFICATION

10. UNIDROIT a été désigné Dépositaire de la Convention du Cap en vertu de l'article 62(1) de la Convention et du Protocole aéronautique en vertu de l'article XXXVII(1) de ce dernier, qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2006. Au 20 mars 2019, la Convention comptait 79 Etats contractants et une organisation régionale d'intégration économique, et le Protocole aéronautique comptait 76 Etats contractants et une organisation régionale d'intégration économique.

11. Depuis la dernière session du Conseil de Direction, le Ghana, la Namibie et le Paraguay ont déposé leurs instruments d'adhésion à la Convention et au Protocole aéronautique. Par ailleurs, le Costa Rica et la République de Moldova ont déposé leur instrument d'adhésion au Protocole aéronautique.

### **B. CONFERENCES ET SEMINAIRES**

12. Depuis la dernière session du Conseil en 2018, de nombreux cours, conférences et séminaires ont porté sur la Convention du Cap et son Protocole aéronautique. Pour les manifestations qui ont eu lieu en 2018, voir le Rapport annuel 2018 (C.D. (98) 2).

13. La promotion de la Convention du Cap et de son Protocole aéronautique continuera à bénéficier à UNIDROIT de la priorité la plus élevée en 2019 et l'Institut pourra compter sur les activités de soutien du Projet académique relatif à la Convention du Cap dont les conférences annuelles qui se tiennent à Oxford au mois de septembre.

### **III. AUTRES INSTRUMENTS D'UNIDROIT ET PRESENTATIONS GENERALES**

14. De plus en plus le Secrétariat d'UNIDROIT est sollicité pour faire des présentations à des groupes d'étudiants en voyage d'étude à Rome ou dans des universités ou des centres de recherches dans le monde, qui portent sur les travaux de l'Organisation en général, l'harmonisation du droit ou sur des sujets en particulier, notamment:

- le 20 février 2019, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe d'UNIDROIT, a présenté le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle, ses principales caractéristiques et les aspects clés de sa mise en œuvre lors de la Conférence "Food for Law" organisée par l'Université McGill à Montréal et son Centre des politiques en propriété intellectuelle (CPPI). Cette présentation faisait partie d'un panel animé par Pierre-Emmanuel Moyse, Directeur du CPPI et Professeur agrégé à l'Université McGill, qui a discuté de la pratique de l'agriculture contractuelle et de ses implications pour le développement rural. Le Professeur Martin Cloutier (Professeur titulaire, Département de management et technologie, ESG UQAM), le Professeur Matteo Ferrari (Professeur adjoint de droit privé, Université de Trente) et la Professeure Paola Iamiceli (Professeure de droit privé, Université de Trente) comptaient parmi les autres conférenciers;

- le 29 mars 2019, un groupe de 75 étudiants de la Strathmore Law School (Nairobi, Kenya) est venu à UNIDROIT accompagné notamment du doyen de la Faculté de droit, le Professeur Luis Fransceschi. Après une présentation générale par le Secrétaire Général, le Professeur Ignacio Tirado, sur la contribution d'UNIDROIT à la réforme du droit commercial international et aux objectifs de développement durable, la Secrétaire Générale adjointe et d'autres fonctionnaires (Mme Frédérique Mestre et M. William Brydie-Watson) ont fait de brèves présentations sur divers projets en cours. Les sessions de Questions et Réponses ont mis en évidence le vif intérêt des étudiants pour les activités d'UNIDROIT et leur haut niveau de compréhension et d'analyse des questions juridiques. Des représentants de l'Ambassade du Kenya en Italie ont participé à cette rencontre et souligné que pour faire face aux anciens et aux nouveaux défis qu'affrontent le Kenya et la région africaine, des approches intégrées et réfléchies ainsi que la coopération internationale avec des organes internationaux comme UNIDROIT étaient plus que jamais nécessaires.

15. Des membres du Conseil de Direction ont également participé à des réunions ou rédigé des articles/commentaires pour promouvoir les instruments et activités d'UNIDROIT, notamment:

- le Professeur Jan L. Neels a activement participé à la conférence organisée le 13 juin 2018 à l'Université de Johannesburg par UNIDROIT, le Département sud-africain des relations et de la coopération internationales et le Centre de recherche sur le droit international privé dans les pays émergents de l'Université de Johannesburg sur le futur Protocole MAC à la Convention du

Cap, intitulée "Le Protocole MAC à la Convention du Cap: l'avenir des secteurs minier, agricole et de la construction". Pour plus de détails, voir le Rapport annuel 2018 (C.D.(98) 2);

- le Professeur Henry Gabriel a participé au Colloque de la CNUDCI sur les réseaux contractuels et autres formes de coopération entre entreprises qui s'est tenu les 25 et 26 mars 2019 au siège de l'Organisation des Nations Unies, au cours duquel il a présenté le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle au cours d'une session intitulée "Des exemples de contrats multipartites créant des réseaux".

#### **IV. ACTION DEMANDEE**

14. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités de promotion menées.*